

Q

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

-----  
Séance du 27 mars 2017  
-----

**PRÉSENTS :**

M. GADENNE ALFRED,	BOURGMESTRE – PRESIDENT ;
M. FRANCEUS MICHEL, MME AUBERT BRIGITTE, MME CLOET ANN, MME VANELSTRAETE MARIE-HELENE, MME VALCKE KATHY, M. BRACAVAL PHILIPPE, CASTEL MARC,	ECHÉVINS ;
M. SEGARD BENOIT,	PRESIDENT DU C.P.A.S. ;
MME DELANNOY MICHELE, M. DEBLOCO PIERRE, M. VERZELE PHILIPPE, MME SAUDOYER ANNICK, M. SIEUX MARC, M. VYNCKE RUDDY, MME DELPORTE MARIANNE, MME VIENNE CHRISTIANE, M. FARVACQUE GUILLAUME, MME VANDORPE MATHILDE, M. VANNESTE GAËTAN, M. TIBERGHEN LUC, M. MISPELAERE DIDIER, MME TRATSAERT CHARLOTTE, M. HARDUIN LAURENT, M. MOULIGNEAU FRANÇOIS, M. VAN GYSEL PASCAL, M. DELWANTE FABRICE, MME AHALLOUCH FATIMA, M. VANDERCLEYEN BERNARD, M. VARRASSE SIMON, M. VACCARI DAVID, MME LOCQUET KATHY, MME DELTOUR CHLOE, M. ROOZE NICOLAS, M. FACON GAUTIER, MME VANDENBROUCKE MARTINE, MME COULON CARINE,	CONSEILLERS COMMUNAUX ;
M. DELAERE CHRISTIAN,	DIRECTEUR GÉNÉRAL.

-----

27 **OBJET : MOTION CONTRE LA FUSION DES INTERCOMMUNALES IDETA ET IEG.**

Le Conseil communal,

Vu l'annonce de M. le Ministre Ruddy Demotte prônant la fusion des intercommunales IDETA et IEG ;

Attendu que le Collège souhaite marquer son opposition par rapport à ce projet, et amener le Conseil à faire de même ;

PROPOSE la motion libellée en ces termes :

« Suite à l'annonce univoque de Monsieur Ruddy Demotte prônant la fusion des intercommunales IDETA et IEG, le Collège communal de Mouscron marque sa plus vive opposition à ce projet. Il considère l'appel du Ministre-Président comme un écran de fumée destiné à masquer des difficultés internes à IDETA et reste sourd à la Communauté de communes souhaitée. Le Collège souligne en effet les éléments suivants :

- IDETA et IEG ont créé ensemble une asbl appelée "entreprendre.wapi" pour utiliser les fonds Feder et canaliser l'expansion économique.
- IDETA et IEG ont des activités différentes sauf l'expansion économique. Fusionner n'arrangerait rien et mettrait en difficultés les communes membres de l'IEG
- Les deux intercommunales fonctionnent sur des modèles différents : la mutualisation financière pour IDETA, l'identité financière pour IEG.
- La situation géographique d'IEG attire depuis plus de 25 ans les entrepreneurs flamands, séduits par un service de proximité et d'accompagnement.
- Alors que la zone IEG ne représente que 2,5 % du territoire, elle compte 8% des investissements wallons.
- IEG travaille bien, le fait savoir et ne demande rien à personne.

Pour toutes ces raisons et la défense de ses concitoyens, le Collège communal de Mouscron rejette, à l'unanimité, ce projet de fusion et fort de l'autonomie communale proclamée par les uns et les autres, déclare désormais la question nulle et non avenue. »

La présente motion, après délibération, est adoptée par.....  
voix.



Dossier traité par  
**Mme Fanny MARINO**  
+ 32 (0)56 860.205



**PAR LE CONSEIL :**

Par ordonnance :

Le Directeur général,  
(sé) C. DELAERE

Le Président,  
(sé) A. GADENNE

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

C. DELAERE

A. GADENNE

